

PELERINAGE A CAMBRAI

Cathédrale-Musée de la Dentelle

Le samedi 22 mars 2025

CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION

Le samedi 22 mars 2025 départ en car à 08h de Roncq, Eglise St Piat , et à 08h15 de Roncq, Eglise St Roch
Arrivée à 10h à Cambrai
Visite et Messe à la Cathédrale
Repas au restaurant du château de la Motte Fénélon
L'après-midi, visite du musée de la Dentelle à Caudry
retour vers 18h45 à Roncq.

Prix : 50 € - base 40 (comprenant : le voyage en car, la visite de la cathédrale, le repas du midi (entrée, plat, dessert) , l'assurance (RC, assistance rapatriement) - **NE COMPRENDS PAS** : La visite du musée de Caudry : 2.5 €, à régler sur place

Inscription auprès de la paroisse de Roncq : 1 rue des Arts 59223 RONCQ

Numéro opérateur Voyage **IM059100042** – Direction des pèlerinages-39 rue de la monnaie 59000 LILLE
Ces prix ont été calculés selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du 01/11/2024
Conformément à la loi (Art 211-12 du code du tourisme), à 20 jours du départ, le prix peut être revu en fonction des conditions économiques alors valables (montants de taxes, coût du fuel ...) et en fonction du nombre définitif de participants.
Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients.

CONDITION D'ANNULATION : Toute annulation doit être notifiée avant le départ par lettre et mail.

Un montant de 25 Euros non remboursable sera retenu pour frais de dossier, **dans tous les cas.**

Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants sauf cas de forces majeures (HOSPITALISATION NON PREVUE, décès, COVID test positif avant le pèlerinage.)

. entre 30 et 7 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant total du voyage.

. à moins de 7 jours avant le départ, il sera retenu 100 % du montant total du voyage. **Aucun remboursement même avec certificat**

Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement.

Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation, entre 14 et 7 jours avant le départ, ne pourra être pris en charge par cette garantie annulation et devra s'acquitter des frais (se référer aux conditions ci-dessus).

L'assurance souscrite pour ce pèlerinage à la Mutuelle St Christophe comprend la responsabilité civile, l'individuelle accident et l'assistance rapatriement. Pour plus de détail : (www.lille.catholique.fr/foi-spiritualite/pelerinages)

SANTE

SANTE : Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription, merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager.

Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés...

Merci de préciser vous avez des particularités de type insuffisances cardiaque, diabète, allergies alimentaires ou autres (ces données resteront strictement confidentielles et supprimées après le pèlerinage) :